

Contexte

La réforme électorale la plus importante de l'histoire du Canada s'est déroulée sans référendum. En 1918, les femmes ont obtenu le droit de vote, ce qui a essentiellement doublé le nombre de participants aux élections fédérales. Par conséquent, l'idée selon laquelle nous ne pouvons pas changer le système sans référendum n'a aucun précédent. En fait, je n'ai connaissance d'aucun référendum tenu à l'occasion des changements apportés aux systèmes électoraux provinciaux au cours des cent dernières années.

Depuis 1921, année de la première élection à laquelle les femmes ont été autorisées à participer, nous avons un régime politique multipartite. La réalité est que le système majoritaire uninominal à un tour a bien fonctionné jusqu'en 1921, dans la mesure où seulement deux partis politiques participaient aux élections. Par contre, les gens sont de plus en plus frustrés par un système qui certes leur offre un éventail de choix électoraux, mais rend leurs choix vides de sens. Les électeurs se préoccupent davantage des résultats politiques, et les résultats les plus solides proviennent d'une forme de prise de décision plus consensuelle.

Prétendre que le système majoritaire uninominal à un tour convient vu les circonstances sociales et politiques actuelles n'est pas plus judicieux que prétendre que la voiture modèle T de Ford a sa place sur la 401.

Depuis que je peux voter, je l'ai fait à toutes les élections qui ont eu lieu. De manière générale, les choix indiqués sur les bulletins étaient une source de frustration, et surtout depuis que je me rends compte que le candidat gagnant peut n'être le choix que de 35 % des électeurs. Comment cette personne peut-elle prétendre être le seul représentant légitime des électeurs dans leur district, sur des questions controversées débattues au Parlement, alors que la grande majorité des électeurs ont exprimé d'autres préférences politiques?

Ayant passé du temps en Suède à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain, puis fait un stage (en 1972) allié à un projet de recherche dans ce pays dans le cadre de mes études supérieures à la London School of Economics (1991-1993) sur le processus décisionnel politique et technique, j'en suis venu à respecter le système électoral à représentation proportionnelle et les résultats qui en découlent. En tant qu'immigrant au Canada, originaire d'un pays ayant un système majoritaire uninominal à un tour, ce fut une révélation pour moi, et de retour au Canada, j'ai commencé à promouvoir la réforme électorale ici.

Conclusions

Pour me préparer aux discussions qui se déroulent sur la réforme électorale, j'ai consulté *Un vote qui compte*, le rapport de la Commission canadienne de réforme du droit (2004), considéré d'autres éléments de preuve (notamment en lisant les mémoires présentés à votre comité et en regardant les audiences en ligne), et j'ai étudié les deux ressources suivantes sur Internet :

<http://www.idea.int/esd/best-electoral-system-test.cfm>

<http://aceproject.org/ace-en/topics/es/esd/default/>

Cette recherche et ma présence à l'audience du 4 octobre dernier à Halifax m'ont amené aux conclusions suivantes :

- Le meilleur système électoral pour le Canada est une version de la représentation proportionnelle mixte. Le système majoritaire uninominal à un tour est désuet compte tenu de la diversité qui caractérise le Canada. Le mode de scrutin à VUT ne fonctionnerait pas bien ici au Canada en raison du vaste éventail de densité de population (je crois que ce problème a conduit à la défaite du référendum tenu en Colombie-Britannique sur la réforme électorale), et le scrutin de liste à proprement parler serait difficile à instaurer en raison de la densité de population globale relativement faible du Canada. Je n'aurais personnellement aucun problème à accroître la taille du Parlement, si cela était nécessaire.
- Il est souhaitable de mettre en œuvre un nouveau système électoral sans référendum dans la mesure où il existe un mécanisme d'examen pertinent qui permet aux électeurs d'évaluer convenablement le nouveau système.
- Je ne recommanderais pas le vote par Internet, et s'il devait être offert, il ne pourrait pas remplacer le vote sur papier. Il faut au moins une trace écrite aux fins de vérification.
- Quant au vote obligatoire, il serait un signe d'échec du système politique dans son ensemble. Les citoyens voteront s'ils sont convaincus que leur vote conduira à une représentation efficace. Ils sont de plus en plus déçus par le statu quo aussi bien pour ce qui est de l'efficacité de leurs votes que du fonctionnement du Parlement.

Respectueusement soumis par :
William Zimmerman, ingénieur